

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	691	691		
		Fonds commercial	456 415		456 415	
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	Immob. incorp. en cours, avances et acomptes					
	TOTAL	457 106	691	456 415	456 415	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. et out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	255 664	208 134	47 529	
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Immob. corp. en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	255 664	208 134	47 529	53 910	
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 027		10 027	10 027	
	TOTAL	10 027		10 027	10 027	
Total de l'actif immobilisé (III)		722 798	208 826	513 972	520 352	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services	44 313		44 313	42 342
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
	TOTAL	44 313		44 313	42 342	
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes	6 131		6 131	1 676
		Créances clients et comptes rattachés	573 250	14 228	559 022	533 830
		Autres créances	62 064		62 064	33 605
		Charges constatées d'avance	42 553		42 553	
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	677 868	14 228	663 639	567 435
		VMP	Valeurs mobilières de placement			
	Actions propres					
	Autres titres		19 397		19 397	
	Divers	Instruments de trésorerie				
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	428 939		428 939	383 249
		TOTAL	448 336		448 336	402 646
		Charges constatées d'avance				12 117
Total de l'actif circulant (IV)		1 176 648	14 228	1 162 420	1 026 217	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion actif (VII)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		1 899 447	223 054	1 676 392	1 546 570	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an					10 027	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				17 126	10 828	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 352 800)	352 800	352 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	35 280	35 280
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	77 998	67 958
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	121 893	130 117
	Situation nette avant répartition	587 972	586 156
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	587 972	586 156
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		1 500
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		1 500
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 635	100 703
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	46	7
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	46 681	100 710
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (3)	529	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 813	175 638
	Dettes fiscales et sociales	226 034	202 250
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 713	
	Instruments de trésorerie		
Renvois	Produits constatés d'avance		480 315
	Total des dettes et des produits constatés d'avance		958 914
	Écart de conversion passif (IV)		
	Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	1 676 392	1 546 570
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (3),		
	à plus d'un an		97 155
	à moins d'un an		861 758
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 087 891	

2AC AQUITAINE ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE

SAS au capital de 352 800 euros,
immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 384 041 349,
dont le siège social est situé 123 QUAI DE BRAZZA 33100 BORDEAUX

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 7 AVRIL 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 121 893,77 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 120 078,00 euros, soit 9,53 euros pour chacune des 12 600 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 1 815,77 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 120 078,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 9,53 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 120 078,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

- Soit montant total global par titre : 9,53 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 120 078,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 9,53 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Les Directrices et la Présidente de séance

Zone de signature

Certifié conforme